



Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 12 mars 2019

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa - COMTE Virginie - HERBST Michaële (jusqu'à 15h45) - LABRUERE-CHAZAL Catherine (à partir de 16h) - LANQUETIN Sandrine - MONGIN Mylène - MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth - WAUQUIER Hélène.

MM BEJIA Salem (jusqu'à 15h05) - CARLET Guido - CHIBILE Romuald - CLUZEL Benoît - DELANNES Arthur - DEVILLERS Charles (à partir de 15h10) - FAENZI Daniele - FAUCHER Olivier (à partir de 16h) - FINOT Christophe - GOUDET François - GOUTON Pierre (jusqu'à 16h15) - HERRMANN Samuel (à partir de 16h) - IMHOFF Luc (jusqu'à 16h05) - JACQUIR HOUSSEN Sabir - LECLERCQ Éric (jusqu'à 16h15) - LEURENT Sébastien - LUCAS Dominique - SUGNY Dominique.

Etaient représentés :

Mme AUBERT Midiane, procuration à Mme WAUQUIER Hélène,
M. BEJIA Salem, procuration à M. SUGNY Dominique (à partir de 15h05)
M. BERTIN Charles, procuration à M. JACQUIR HOUSSEN Sabir,
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe (jusqu'à 16h),
M. GENTIL Christian, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine,
M. GOUTON Pierre, procuration à M. JACQUIR HOUSSEN Sabir (à partir de 16h15),
Mme HERBST Michaële, procuration à Mme MONGIN Mylène (à partir de 15h45),
M. HERRMANN Samuel, procuration à M. LEURENT Sébastien (jusqu'à 16h),
M. IMHOFF Luc, procuration à Mme COMTE Virginie (à partir de 16h05),
Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine, procuration à M. LEURENT Sébastien (jusqu'à 16h),
Mme POTHIER Audrey, procuration à M. GOUDET François.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

Mme CHOPARD Francine, excusée

M. MAZZARESE Sébastien, absent

M. VINCENT Didier, excusé

M. ZANINI Patrick, excusé

Etaient invités:

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, excusé

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, excusé

M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent

M. GRISON Thierry, Directeur du département IEM, présent

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé

M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, présent

Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente

M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, présent.

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 25 janvier 2019
2. Informations du Directeur
3. Calendriers année universitaire 2019-2020
4. Modifications ou créations de fiches filières 2019-2020
5. Présentation de la mission handicap au sein de l'UFR Sciences et Techniques
6. Questions administratives et financières
7. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 14h04. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

1 – Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 25 janvier 2019 :

Monsieur Blais soumet au vote du conseil le compte rendu du conseil d'UFR du 25 janvier 2019 :

Pour : 29

contre : 0

abstention/nul : 0

Le compte rendu du conseil d'UFR du 25 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

2 – Informations du Directeur :

Journée Portes Ouvertes (JPO) :

Monsieur Blais remercie l'ensemble des personnels qui ont participé à l'organisation et la tenue de cet événement. Pour information, il indique que 210 dossiers de présentation ont été distribués, en hausse par rapport aux années passées, et que les pics de fréquentation ont eu lieu en milieu de matinée et d'après midi.

4L Trophy :

Monsieur Blais indique au conseil que l'équipage soutenu par l'UFR Sciences et Techniques, a terminé 216^{ème} sur plus de 1000 participants. Il les félicite et indique que des photos seront publiées prochainement sur le site de l'UFR Sciences et Techniques.

Dialogue Objectifs Moyens (DOM) :

Le DOM 2019 de l'UFR Sciences et Techniques se tiendra le 3 mai 2019 à 13h30. Les UFR y exposent leurs besoins en dotation, en ressources humaines et en équipement/patrimoine. Le retour de ces DOM est attendu pour la mi-juillet.

Diplôme Interuniversitaire (DIU) :

Monsieur Blais explique les grandes lignes de la réforme du baccalauréat et indique qu'un diplôme interuniversitaire est mis en place en collaboration avec les services académiques pour former les enseignants du secondaire à l'enseignement de l'informatique. L'UFR a été sollicitée la semaine dernière, le dossier étant porté par l'ESPE. Le contenu de ce diplôme a été soumis au dernier CFVU qui s'est prononcé contre.

Elections :

Monsieur Blais rappelle au conseil que son mandat se terminera le 31 août 2019. Il indique les modalités d'élection du prochain doyen. Cette élection se déroulera lors du conseil d'UFR du mois de juin 2019.

Parcoursup :

Monsieur Blais détaille la procédure et le calendrier correspondant. Il indique les effectifs et leur évolution. En réponse aux questions posées, Monsieur Blais rappelle que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 mars, que le secteur concerne uniquement la Bourgogne et que les vœux ne sont plus prioritaires.

Réforme de la PACES :

Monsieur Blais informe le conseil que cette réforme devrait s'appliquer pour la rentrée 2020. Monsieur Blais présente les différentes passerelles et voies qui pourraient être créées entre les différentes formations qui seraient impactées par cette réforme. Il indique que des modules « médecine » seront intégrés de manière optionnelle dans les parcours des formations de notre UFR et inversement des modules disciplinaires hors médecine apparaîtront dans la PACES.

Monsieur Leurent pose alors la question des moyens alloués pour la mise en place de ces modules.

L'attention est attiré sur le fait que les reçus/collés, ceux qui ont plus de la moyenne mais qui ne sont pas admis au concours de PACES, ne pourront ni redoubler ni passer en 2^{ème} année de médecine.

Monsieur Finot souhaite savoir quelles seront donc maintenant les modalités d'accès en 2ème année de médecine. Monsieur Blais répond que ce sera en fonction des résultats de 1^{ère} année et éventuellement entretien.

Monsieur Cluzel s'interroge sur les flux sachant que STAPS et SVTE sont déjà surchargés. Monsieur Blais précise que ce sera à l'université de donner son avis sur les capacités d'accueil à faire évoluer dans les différentes composantes concernées.

Mme Lanquetin demande si les mineures hors médecine de la PACES seront suffisantes pour intégrer correctement une deuxième année à l'UFR Sciences et Techniques.

Monsieur Blais indique que justement les contenus seront à définir mais que pour le moment il ne dispose d'aucun document officiel.

3 – Calendriers universitaires 2019-2020 :

Monsieur Blais présente le calendrier de suspension de cours pour l'année universitaire 2019-2020. Il indique les cas particuliers des formations en alternance. Il informe le conseil que la semaine de suspension de cours de Toussaint 2019 sera celle contenant le 1^{er} novembre 2019.

Il soumet au vote du conseil ce calendrier :

Pour : 29

contre : 0

abstention/nul : 0

Le calendrier de suspension des cours 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Blais présente ensuite le calendrier des examens 2019-2020. Il rappelle qu'il faut laisser 14 jours de délai entre la publication des résultats et le début des examens de 2nd session. Mme Mongin fait remarquer que pour la L3 électronique en anglais, ce délai n'est pas respecté. Monsieur Lagrimi indique que les responsables n'ont pas fait retour à la sollicitation de l'UFR à ce sujet.

Il soumet au vote du conseil ce calendrier :

Pour : 29

contre : 0

abstention/nul : 0

Le calendrier des examens 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

Additif à l'ordre du jour : projet RITM BFC

Monsieur Blais transmet la parole à Monsieur Sugny pour présenter le projet soumis à l'appel à projet RITM BFC. Monsieur Sugny précise le contexte et expose le projet. Il fait également un point sur le budget mobilisé à savoir 50 heures et 10 000€ sur deux ans.

Monsieur Blais rappelle que la procédure prévoit de recueillir l'avis de la composante. Il soumet au vote ce projet.

Pour : 29

contre : 0

abstention/nul : 1

Le projet RITM BFC déposé par Monsieur Sugny reçoit un avis favorable de l'UFR Sciences et Techniques.

4 – Modifications ou créations de fiches filières 2019-2020 :

Monsieur Blais présente les différentes modifications des fiches filières, hors T2MC et master IGDS.

Le conseil engage une discussion sur les raisons pour lesquelles des droits spécifiques/complémentaires sont introduits pour le M1 Mathematical Physics.

Suite à une question de Monsieur Finot, Monsieur Blais indique que pour la rentrée 2019, le fonctionnement pédagogique des formations restera le même qu'actuellement. L'arrêté licence sera mis en œuvre progressivement.

Monsieur Blais propose un vote global de ces modifications hors T2Mc, hors Master IGDS et hors droits spécifiques :

Pour : 30

contre : 0

abstention/nul : 0

Monsieur Blais soumet au vote l'introduction de droits spécifiques pour le M1 Mathematical Physics :

Absentions : 3 / pour supprimer cette introduction : 12 / pour contacter le responsable afin qu'il modifie sa demande : 14

Monsieur Blais ajoute que le collègue sera donc contacté pour modifier cette mention de droits spécifiques.

Monsieur Blais présente ensuite la fiche filière du master 2 Ingénierie des Sciences de Données. Il s'agit d'un master en alternance qui se déroulera à Mâcon. Le problème est que les moyens manquent déjà dans cette discipline.

Monsieur Grison, directeur du département d'Informatique Electronique et Mécanique, précise que c'est un projet qui se monte très rapidement et qu'il n'y a pas lieu de le freiner mais que la question des moyens humains est importante. Monsieur Leclerc ajoute que c'est un projet important car si l'informatique à l'UFR ST ne se développe pas, elle disparaîtra.

Pour Monsieur Lucas, le vote de la fiche filière n'est pas anodin car cela est tout de même un engagement.

Monsieur Blais répond que l'important pour l'université est de disposer des éléments de volumes horaires et de contrôle de connaissances.

Monsieur Finot souhaite savoir si cela ne va pas avoir un impact sur les effectifs des M2 informatique de Dijon.

Monsieur Blais précise que les effectifs sont très importants dans ces formations et donc l'impact devrait être moindre.

En réponse à une question de Mme Pirió, Monsieur Blais indique qu'une partie des enseignements pourront être assurés par des vacataires et notamment en anglais.

Monsieur Blais ajoute que Mme Cullot viendra présenter ce master au prochain conseil d'UFR

Monsieur Blais soumet cette fiche filière au vote du conseil :

Pour : 27

contre : 0

abstention/nul : 3

La fiche filière du master 2 IGDS est approuvée.

Monsieur Blais présente la fiche filière du master Transition Metals in Molecular Chemistry (T2MC). Il s'agit de la version I-site du master MMHD.

Monsieur Blais lit un message de Monsieur Bertin au sujet de la diminution du volume des enseignements de langue anglaise au sien de ce master. Monsieur Blais rappelle qu'il est toujours important de consulter les collègues des disciplines impactées par les modifications de fiche filière.

Mme Pirió précise, qu'à son sens, cela avait été présenté précédemment.

Monsieur Devillers explique que ce choix a été fait suite à la demande du jury i-site d'ajouter des modules et cela a empiété sur les enseignements d'anglais. Il ajoute que cette diminution n'enlève pas d'heures au département Last car ces cours étaient mutualisés avec le master CDM.

Monsieur Goudet s'interroge sur l'absence de 2nd session pour les UE 11 à 16.

Monsieur Blais répond que les 2nd sessions ne sont pas obligatoire pour les masters.

Monsieur Blais ajoute que si les financements I-site devaient s'arrêter, il serait demandé à ce que le surcoût du MMHD soit pris en charge par le laboratoire support.

Monsieur Blais soumet cette fiche filière au vote du conseil :

Pour : 23

contre : 3

abstention/nul : 3

La fiche filière du master T2MC est approuvée.

5 –Présentation de la mission handicap au sein de l'UFR Sciences et Techniques :

Mme Vervandier Fasseur, chargée de mission handicap au sein de l'UFR Sciences et Techniques, est invitée à présenter la mission handicap en lien avec les différents services et acteurs du sujet. Mme Vervandier Fasseur est référente mission handicap depuis 2007 pour les étudiants de l'UFR Sciences et Techniques.

Elle présente les différents dispositifs d'accompagnement et de prise en charge des personnes en situation de handicap, et les difficultés régulièrement rencontrées.

6 – Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente le tarif de reprographie, les bourses de mobilité sortante du M1 PPN, la convention PC2M 2018/2019 avec l'ENSAM et les sorties d'inventaire.

Monsieur Laurent souhaite savoir si les tarifs de la reprographie de l'UFR sont plus élevés que ceux des autres reprographies comme il a pu l'entendre par ailleurs.

Monsieur Blais indique que les tarifs de la reprographie de l'UFR Sciences et Techniques sont établis et votés à l'équivalent de ce qui se pratique à la reprographie Droit Lettres.

Monsieur Blais soumet ces éléments au vote du conseil :

Pour : 29

contre : 0

abstention/nul : 0

Aucune question diverse n'étant posée, Monsieur Blais lève la séance à 17h02.